

# MESURES D'EFFAROUCHEMENT RENFORCE DE L'OURS BRUN DANS LES PYRENEES POUR PREVENIR LES DOMMAGES AUX TROUPEAUX

## Bilan 2025 et Bilan pluriannuel

Rédacteurs :

OFB Direction des Grands Prédateurs Terrestres- DGPT



# I. Bilan 2025 des opérations d'effarouchement renforcé

## I.1 Modalités de mise en œuvre

Considérant l'expérience acquise les années précédentes et le cadre de travail des agents, les opérations ont été déployées sur la base d'un binôme pour deux nuits consécutives. D'une manière générale, deux équipes se relayaient pour assurer quatre nuits consécutives de défense du troupeau chaque semaine d'intervention.

Il est à noter que plusieurs missions ont été menées également en journée sur demande de la Préfecture de l'Ariège, sur l'estive d'Arreau, commune de SEIX. Ces modalités d'intervention ont été arrêtées après avis du tribunal administratif.

Les agents avaient pour consignes de déclencher l'effarouchement renforcé dès l'observation d'un ours à proximité du troupeau ou se dirigeant vers celui-ci et de ne pas attendre que l'ours attaque le troupeau pour intervenir conformément au protocole en vigueur.

## I.2 Fréquence de déclenchement

Les opérations d'effarouchement renforcé se sont déroulées entre le 8 juillet et le 2 octobre 2025. Ces opérations ont été menées sur 13 semaines contre 8 semaines en 2024.

23 missions d'effarouchement renforcé ont été menées en 2025, pour un total de 59 nuits et 2 journées d'intervention en complément.

Les opérations se sont déroulées auprès de 6 groupements pastoraux, dans deux départements : la Haute Garonne pour 10 missions et l'Ariège pour 53 missions (dont 2 nuitées annulées pour des raisons de santé d'un agent).

## I.3 Intervenants mobilisés

Les agents de la Direction des Grands Prédateurs Terrestres de l'OFB sont intervenus pour mettre en œuvre les effarouchements renforcés appuyés par 4 personnels recrutés spécifiquement par l'OFB (4 CDD de 5 mois). Cette équipe a été rattachée à la Brigade Mobile Grands Prédateurs OUEST de l'OFB.

Au total, 14 agents différents de la DGPT de l'OFB ont été mobilisés lors des missions d'effarouchements renforcés en 2025 avec le soutien, en début de saison, d'agents de la Brigade Mobile Grands Prédateurs Terrestre EST basée à Gap.

Au total, 1287.5 heures d'affût ont été consacrées à la mission d'effarouchement renforcé par les équipes déployées spécifiquement par l'OFB.

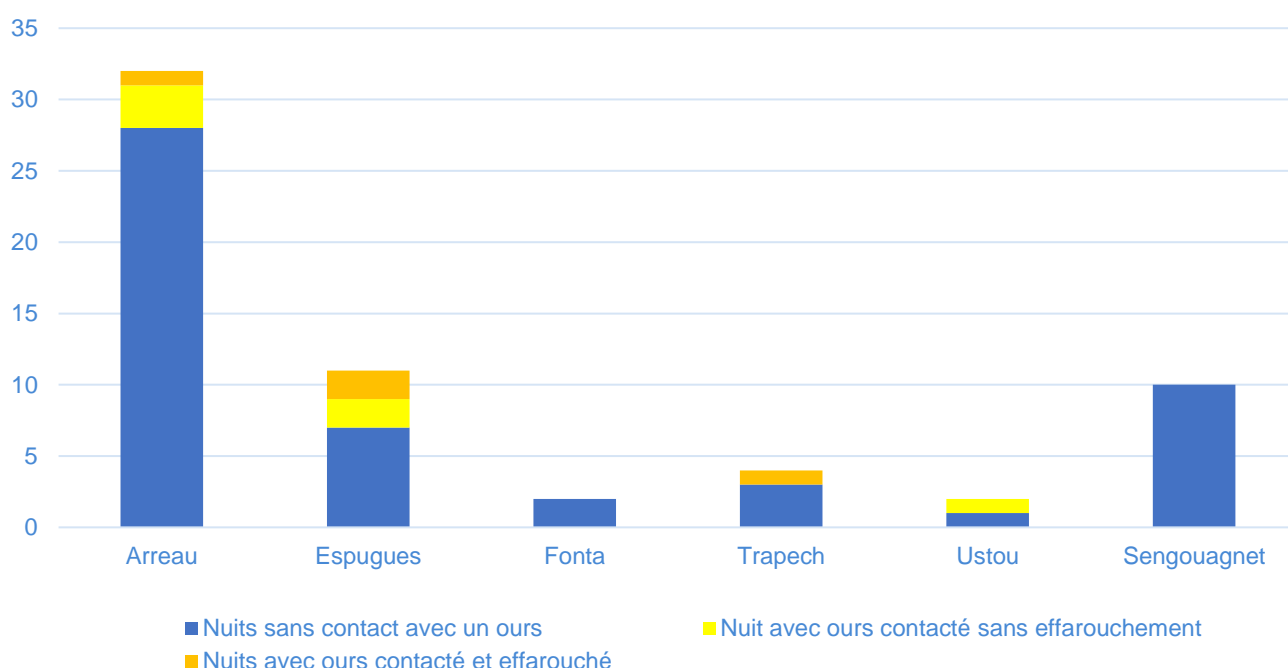
## I.4 Résultats des effarouchements

### I.4.1 Données générales

En 2025, 13 ours ont été observés lors des opérations d'effarouchement sur un total de 10 nuits : 1 nuit en juillet, 4 nuits en août, et 5 nuits en septembre. Les ours ont été contactés sur 4 estives différentes.

Sur les 10 nuits, seules 4 nuitées avec présences d'ours à proximité du troupeau ont nécessité le tir de munitions non létales pour assurer la protection des troupeaux au cours de la saison 2025 : 1 en juillet sur un ours (GP Espugues), 2 en août dont une avec observation d'une femelle et de ses 2 oursons (GP Espugues) et une avec 2 observations d'ours à 2 moments de la nuit nécessitant 2 effarouchements renforcés (GP Arreau), et 1 en septembre (GP Trapech).

### Bilan 2025 des opérations d'effarouchement par estive



### I.4.2 Emploi des munitions non létales

Concernant les individus seuls, suivant le comportement de l'animal, 1 à 3 cartouches double-détonation ont été nécessaires pour provoquer leur fuite. Au plus près un ours s'est retrouvé à 160 m de distance des agents.

Un seul groupe familial composé d'une femelle et de ses 2 oursons a été observé une nuit sur l'estive d'Espugues. Ces individus ont été effarouchés par le tir d'une cartouche double-détonation à plus de 400m de distance, ce qui a immédiatement entraîné leur fuite.

### ***1.4.3 Emploi des munitions caoutchouc***

Aucune situation à risque pour les agents intervenants n'a été rencontrée au cours de la saison 2025. En conséquence, et comme les années précédentes, les agents n'ont jamais eu à faire usage des munitions caoutchouc.

## **1.5 Constatations concernant la mise en œuvre des mesures de protection**

Lors de la totalité des opérations menées en 2025, il a été constaté la présence de chiens de protection avec les troupeaux et de berger en journée pour conduire le troupeau.

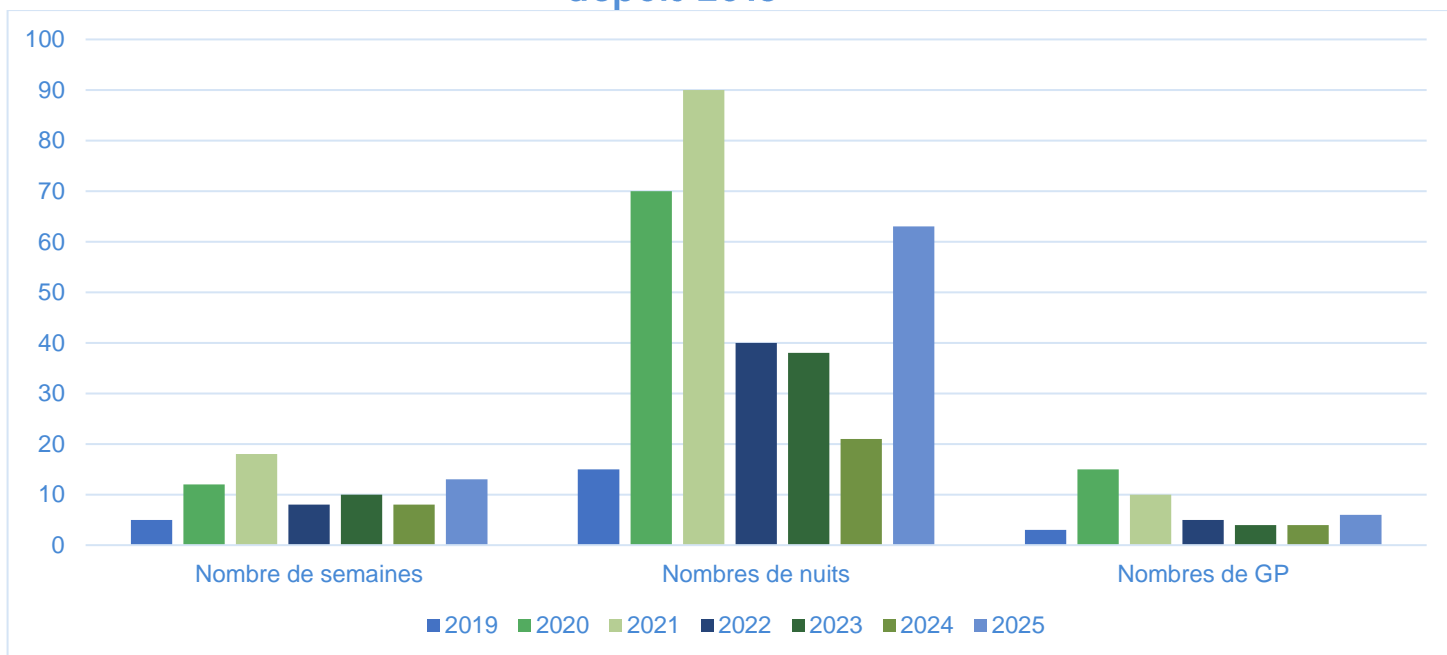
## II. Bilan pluriannuel des opérations d'effarouchement Ours

### II.1 Evolution quantitative des missions

Après une augmentation des interventions entre 2019 et 2021, le dispositif d'effarouchement renforcé a connu une diminution de ses mises en œuvre entre 2021 et 2024, principalement liée à une baisse des sollicitations et une sélection des estives bénéficiaires pour prendre en considération les avis du tribunal administratif suite aux contentieux engagés.

En 2025, il est constaté un retour des sollicitations et des mises en œuvre du dispositif d'effarouchement renforcé comparable quantitativement à la situation des années 2020 et 2021 mais en étant concentré sur un nombre plus limité de groupements pastoraux par rapport à 2020 et 2021.

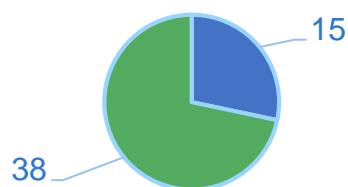
#### Evolution de la mise en œuvre des effarouchements renforcés depuis 2019



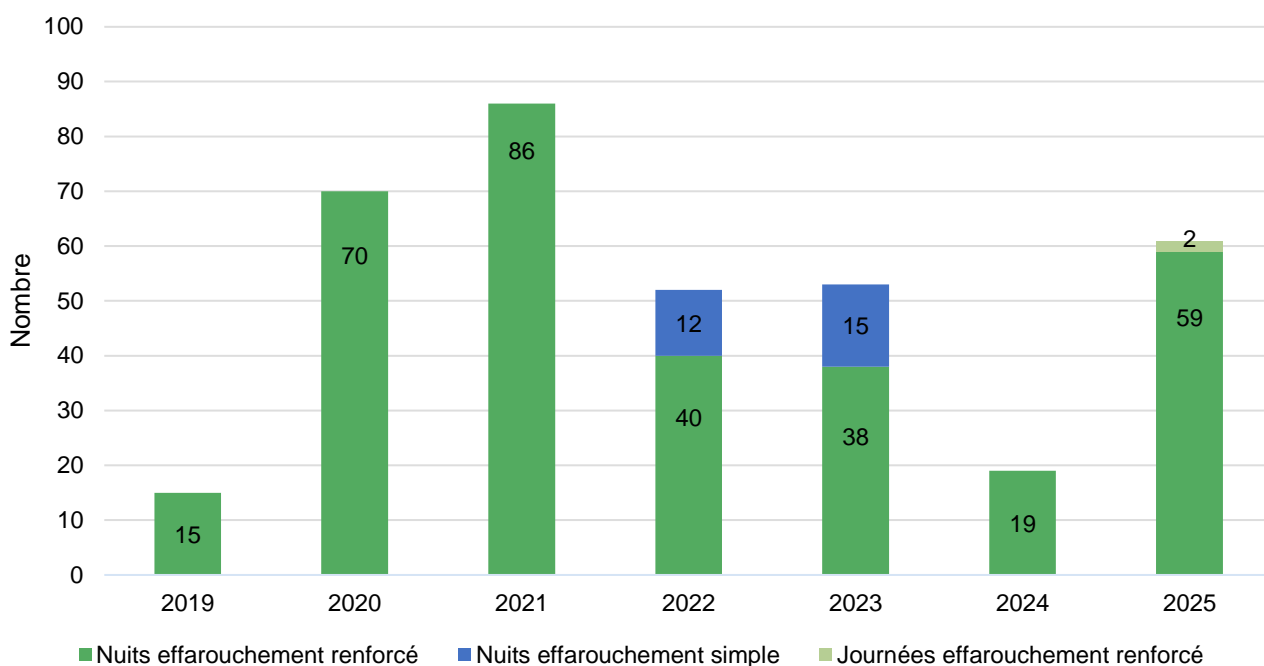
Comme en 2022, des actions d'effarouchement simple ont été mises en œuvre par l'OFB en 2023 pour répondre aux attentes des éleveurs et faire face aux contentieux engagés contre les effarouchements renforcés engagés par les APNE. 28% des missions ont consisté en des effarouchements simples.

#### Répartition des opérations (nuitées) réalisées en 2023

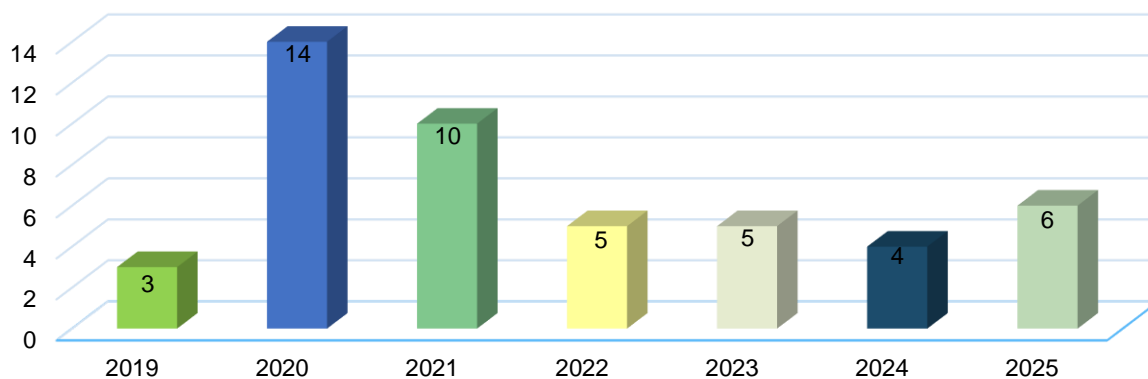
- Effarouchement simple
- Effarouchement renforcé



## Répartition des missions réalisées par les agents OFB dans le cadre des effarouchements



## Nombre de groupements pastoraux concernés par les opérations d'effarouchement réalisées par les agents OFB

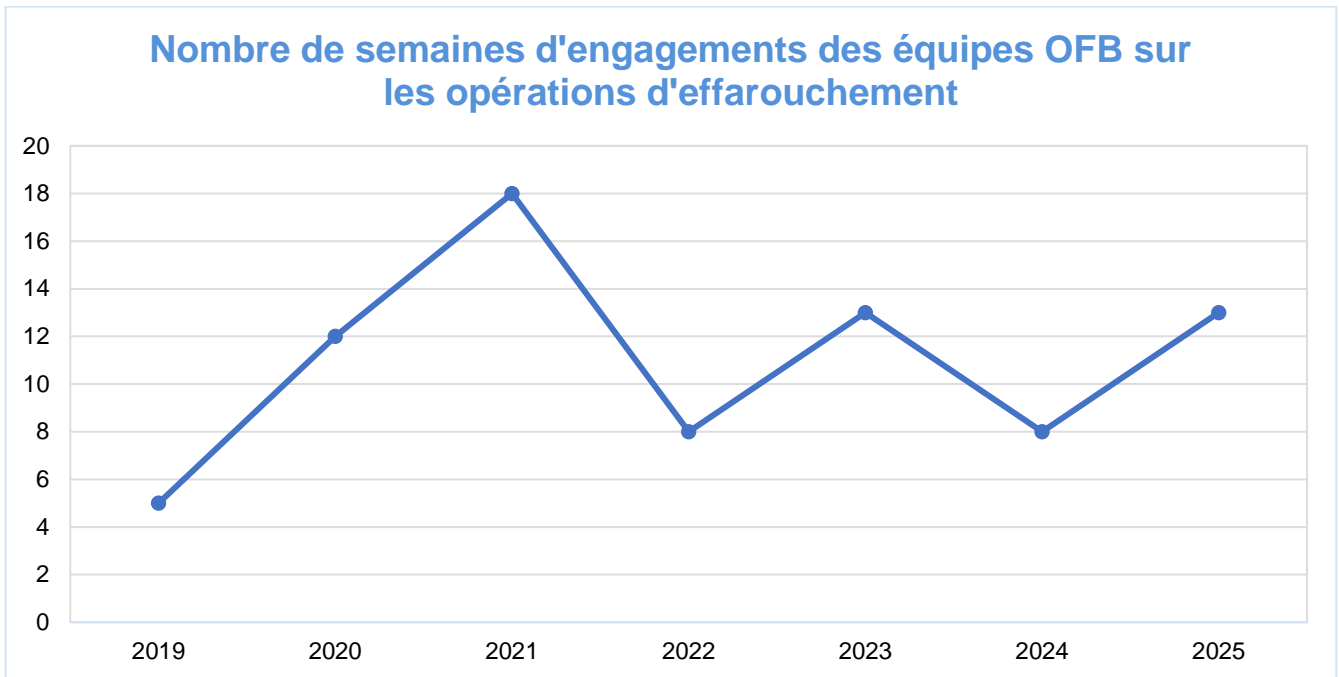


On peut souligner une nette évolution des groupements pastoraux bénéficiaires des effarouchements à partir de 2022. En 2020, les opérations d'effarouchements se sont déroulées en Ariège et Hautes Pyrénées; en 2021, 2024 et 2025, les sollicitations d'effarouchements sont issues des groupements pastoraux de Haute-Garonne et de l'Ariège; pour ces deux dernières années, 6 nuitées sur le GP de Crabères en Haute-Garonne en 2024 du 8 juillet au 2 août, 10 nuitées sur le GP de Sengouanet en 2025 du 7 juillet au 3 octobre.

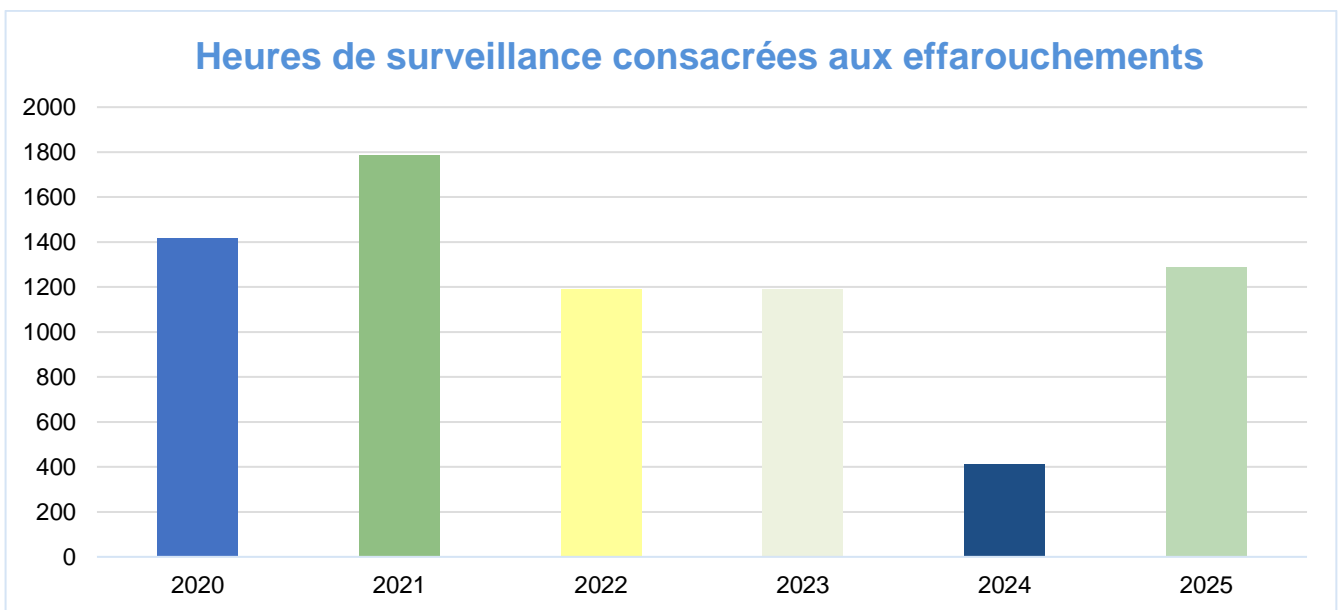
En 2022 et 2023, seuls les groupements pastoraux de l'Ariège ont sollicités des effarouchements renforcés.



## II.2 Une mobilisation très variable d'une année sur l'autre



Après une augmentation des sollicitations entre 2019 et 2021, on constate depuis 2022 des sollicitations très irrégulières d'une année sur l'autre en nombre de semaine d'interventions.



Pour autant, l'OFB mobilise les moyens humains permettant d'assurer des durées d'affût conséquentes (supérieures à 1000 h/saison) sauf en 2024 pour cause de plus faibles sollicitations.

Année	Heures de surveillance	Agents mobilisés au total
2023	1244	12
2024	413	8
2025	1287	14

On peut donc constater que les heures de surveillance sont multipliées ou divisées par 3 d'une année sur l'autre depuis ces 3 dernières années ; une grande souplesse et une capacité d'adaptation rapide des moyens humains à mobiliser est donc nécessaire.

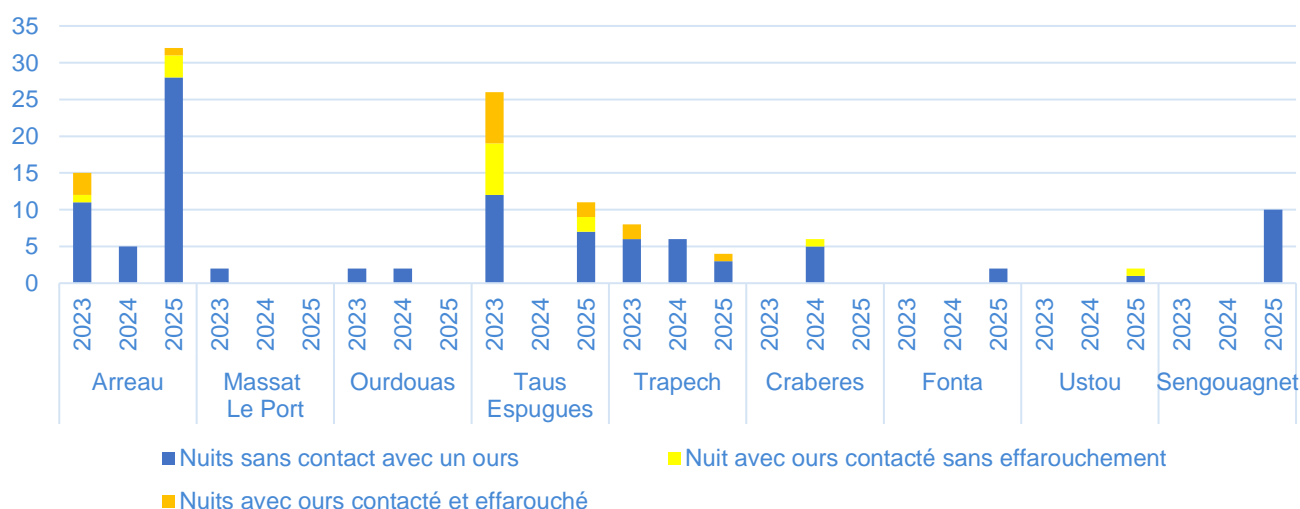
Ces heures de surveillance n'incluent pas les temps d'accès aux estives ni les temps d'échanges avec les éleveurs et les bergers.

### II.3 Evolution des effarouchements

Année	Nuitées d'intervention	Nuit sans contact avec l'ours	Nuit avec ours contacté sans effarouchement	Nuit avec ours contacté et effarouchement	Nb d'ours observés
2020	70	57 (81%)	0	13	23
2021	86	61 (71%)	7	18	39
2022	56 (dont 12 ES)	50 (89%)	0	6	10
2023	53 (dont 16 ES)	33 (62%)	7	13	29
2024	20	19 (95%)	1	0	1
2025	59	49 (83%)	6	4	13

On peut noter qu'en 2025, malgré un nombre de nuits de surveillance proche de 2023, le nombre d'ours observés a nettement diminué ainsi que le nombre d'effarouchements réalisés. En 2024, un seul ours a été contacté mais il s'est éloigné du troupeau après avoir été maintenu à distance par les chiens de protection (Crabères-31).

#### Evolution des effarouchements mis en oeuvre/estive/année



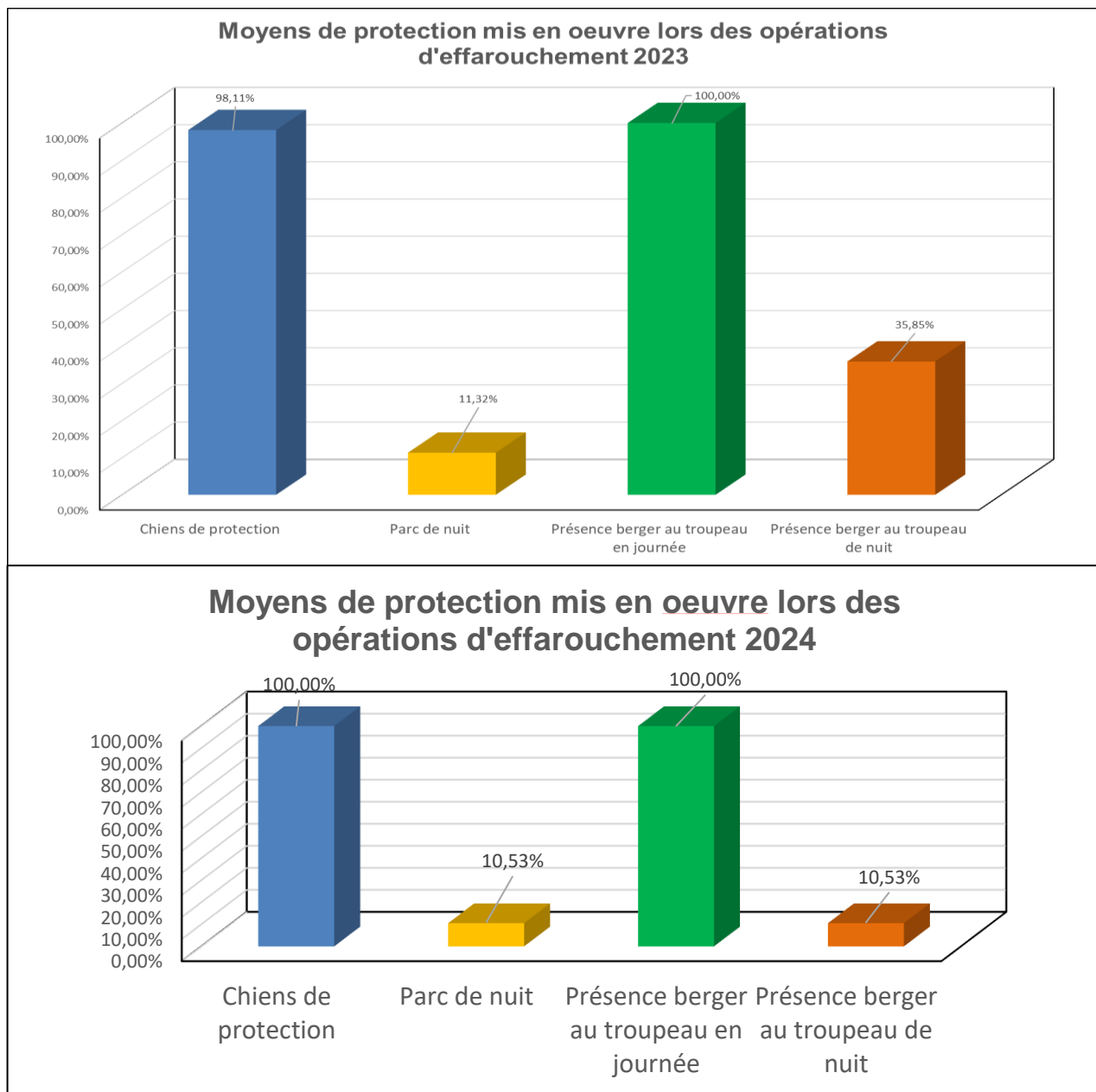
Les effarouchements se sont déroulés sur 9 groupements pastoraux au total depuis 3 ans mais avec une régularité d'intervention plus importante sur Arreau et Trapech et dans une moindre mesure (2 années

sur 3) sur Taus-Espugues et sur Ourdouas. Sur Taus-Espugues et Trapech, les interventions ont baissé entre 2023 et 2025. Pour Arreau, si une nette baisse des nuitées d'intervention était constatée entre 2023 et 2024 avec une absence de contact avec l'ours en 2024, on peut souligner que les nuits de présence sur Arreau représentaient plus de la moitié des nuitées totale d'intervention en 2025.

Depuis 2019, chaque mise en œuvre d'effarouchement renforcé a mis en fuite le ou les ours contactés.

Aucun ours ne s'est dirigé vers les agents OFB qui n'ont donc jamais eu à utiliser les munitions en caoutchouc.

## II.4 Evolution de la mise en œuvre des moyens de protection



	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Nombre d'agents contractuels	1 titulaire + 1 agent dgpt + 4 CDD de 5 mois + 1 PEC de 12 mois	1 titulaire + 1 agent dgpt + 5 CDD de 5 mois+ 1 PEC de 12 mois	1 titulaire + 5 CDD + 2 PEC	7 CDD/agents DGPT + 4 CDD (5 mois) + 1 PEC	2 titulaires + 2 CCD/agents DGPT + 4 CDD (5 mois)	7 titulaires + 3 CDD/agents DGPT + 4 CDD (5 mois)
Nombre de mission réalisées	34	47	20	19	9	23
Date de début et de fin de mission	Début : 06/07/2020  Fin : 01/10/2020	Début : 21/06/2021  Fin : 14/10/2021	Début : 06/07/2022  Fin : 30/08/2022	Début : 03/07/2023  Fin : 05/10/2023	Début : 01/07/2024  Fin : 19/09/2024	Début : 07/07/2025  Fin : 03/10/2025
Nombre de groupement pastoraux ou éleveurs	14	10	5	5	4	6
Département(s) concerné(s)	Ariège (09) - Hautes-Pyrénées (65)	Ariège (09) - Haute-Garonne (31)	Ariège (09)	Ariège (09)	Ariège (09) - Haute-Garonne (31)	Ariège (09) - Haute-Garonne (31)
Nombre de nuits	70	93 (dont 4 annulées et 3 interrompues)	12 nuits effarouchement simple + 40 nuits effarouchement renforcé = 52 (dont 2 interrompues + 4 annulées)	16 nuits effarouchement simple + 38 nuits effarouchement renforcé = 54 (dont 1 annulée)	21 nuits  (dont 1 interrompue + 1 annulée)	59 nuits (dont 2 annulées)  +  2 journées
Pourcentage des opérations réalisées sur les troupeaux cumulant 2 à 3 mesures de protection	60%	83%	100%	100%	100%	100%
Nombre d'opérations annulées	1	7	6	1	2	2

	(absence de mesures de protection)	(dont 3 interrompues : 1 pour cause météo, 2 pour non-regroupement du troupeaux)	(2 interrompues = troupeau non regroupé + 4 annulées = suspension arrêté préfectoral)	(pour cause météorologique)	(1 interrompue = troupeau non regroupé + 1 annulée = météo défavorable)	(agent malade)
Nombre de contacts avec des ours	23 ours observés	39 ours observés	10 ours observés	29 ours observés	1 ours observés	13 ours observés
Pourcentage de nuits où des ours ont été vus à proximité des troupeaux	18%	27%	15%	38%	5%	17%
Total d'heures d'affût	1416	1785,5	1188,45	1188	413,5	1287,5
Total heures de nuit	1193	1619,5	1134	1013	397	1085
<b>Nombre d'opérations avec effarouchement</b>	<b>13</b>	<b>18</b>	<b>6</b>	<b>13</b>	<b>0</b>	<b>4</b>
Pourcentage de nuits avec effarouchement	18,60%	19,40%	15,00%	24,53%	0%	6,56%
Total de munitions employées	113	74	10	35	0	13
Moyenne des munitions tirées lors d'opérations avec effarouchement	8,7	4,1	1,7	2,7	0	3,25
Opération avec le maximum de munitions tirées/nuitées	37	19	3	6	0	6
Nombre de nuits avec contact ours	13	25	6	20	1	10
Nombre de binômes engagés/saison	35	47	31	28	12	34